



CHARTRE DU CLUB ASNHB

Droits et devoirs des joueurs et des dirigeants

En adhérant à cette charte, je m'engage à respecter des valeurs du club et à propager une image positive dans un réel esprit d'appartenance.

En qualité de ...

> Parents de joueurs

J'accepte:

- que le club n'est pas une garderie
- de contribuer aux déplacements
- que mon enfant soit véhiculé par d'autres parents ou dirigeants

Je m'engage à :

- conduire mon enfant aux entraînements et rendez-vous des compétitions
- communiquer en cas d'absence aux matchs et entraînements
- échanger régulièrement avec les dirigeants
- participer aux actions sportives et extra-sportives initiées par le club
- respecter l'entraîneur, les dirigeants, les adversaires, les arbitres...

> Entraîneur, dirigeant

J'accepte:

- les conditions du bénévolat (frais de déplacements pour compétitions valorisés dans un reçu fiscal)
- de respecter les consignes et la stratégie sportive du club
- de m'investir dans la vie du club : arbitrage, aide aux tournois, tables, actions diverses

Je m'engage à :

- être ponctuel
- préparer les entraînements
- organiser les déplacements
- encadrer les joueurs en compétition
- participer aux actions sportives et extra-sportives initiées par le club
- respecter l'entraîneur, les dirigeants, les adversaires, les arbitres...

> Jeune joueur

J'accepte:

- de m'investir dans la vie du club : arbitrage, aide aux tournois, tables, actions diverses

Je m'engage à :

- respecter l'entraîneur et les dirigeants
- respecter les règles du handball
- respecter les coéquipiers, adversaires, arbitres...
- échanger sur les problèmes dans le calme et de manière constructive
- être présent aux entraînements et compétitions par respect pour mes coéquipiers et entraîneurs

Tout licencié sanctionné par une commission disciplinaire du handball pourra être amené à régler personnellement l'amende financière liée à la sanction, sauf décision contraire de la commission disciplinaire interne. En cas de non respect de cette règle, le licencié se verra dans l'impossibilité de participer à toute rencontre et compétition au sein du club.

> Joueur sénior

J'accepte:

- de servir d'exemple pour les jeunes sur le terrain et en dehors du jeu
- de m'investir dans le club (arbitrage, encadrement d'équipe, table...)
- de supporter et/ou suivre les plus jeunes

Je m'engage à respecter le règlement intérieur du complexe sportif et du gymnase du collège (Communauté de Communes Avre, Luce, Noye)

Pour que le club vive, il faut des bénévoles : les dirigeants - les entraîneurs jeunes et seniors - les arbitres - les accompagnateurs

Si chacun s'investit à un de ces niveaux de bénévolat, le club vivra et progressera.

Tout membre du club auteur d'incivilités, de manquements à la charte, se verra convoqué par la commission interne : "manquement à la charte"